Communiqué de presse
Paris, le 29 septembre 2015

70e Congrès des experts-comptables

La DSN, un enjeu majeur pour l'expert-comptable numérique

Stand P14

Le Groupement d'intérêt public - Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS), maîtrise d'ouvrage opérationnelle de la Déclaration sociale nominative, la DSN, et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables accompagnent les experts-comptables dans le déploiement de la DSN. Rendez-vous au 70e Congrès du 30 septembre au 2 octobre 2015 à Paris, Porte Maillot, Stand P14.

La profession des experts-comptables représente un maillon incontournable de la mise en œuvre de la Déclaration sociale nominative (DSN) au sein des entreprises, et tout particulièrement des TPE-PME. La DSN s'inscrit pleinement dans cette 70e édition du Congrès consacrée à « l'expert-comptable numérique ». L'expert-comptable s'adapte aux évolutions législatives, réglementaires et techniques du monde dans lequel il exerce. Il devient aujourd'hui numérique et doit repenser ses missions traditionnelles, dont ses missions sociales. La mise en place de la Déclaration Sociale Nominative participe à impulser cette transition bénéfique et positive. Eric Hayat, Président du GIP-MDS, souligne à l'occasion de ce congrès que « *la DSN, est source de simplification et de modernité et l'expert-comptable sait qu'il doit compter avec elle dans son avenir d'expert-comptable numérique ».*

A cette occasion, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) organise un parcours permettant d'échanger avec tous les partenaires DSN.
Plusieurs conférences auront également lieu sur le stand DSN du GIP-MDS ou dans le cadre des conférences du congrès sur les thèmes suivants, « DSN : adaptez vos missions sociales » ou encore « L'expert-comptable numérique doit s'appuyer sur la DSN. ». *« La DSN est une évolution qui à termes simplifiera la vie des entreprises. La profession se mobilise pour que son déploiement soit une totale réussite. »* a confirmé Philippe Arraou, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Pour en savoir plus sur le congrès : https://www.70.experts-comptables.com/

Un partenariat efficace et utile pour la mise en place de la DSN

Forts du partenariat qui les unit depuis plusieurs années, le GIP-MDS et le CSOEC ont mis en place de nombreux outils pour accompagner la mise en place opérationnelle de la DSN dans les cabinets. Les cercles DSN, composés des organismes de protection sociale, et les Conseils régionaux de l'ordre des experts-comptables travaillent de concert sur le terrain dans la plupart des régions pour favoriser l'accès à la DSN dans le cadre de nombreux événements.

Contacts presse :
Sandra Ciavarella
Gaëlle Ryoug
Tél. : 01 46 34 60 60
Fax : 01 46 34 05 29

GIP-MDS:
Marie-Amélie Roguet
01 58 10 47 28

wellcom
Image + Opinions

À propos de GIP-MDS
Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) a été créé en 2000 dans le but de mutualiser les moyens et les expertises des organismes de protection sociale en termes de dématérialisation, et de permettre aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée.

Fort du succès de net-entreprises.fr (3 millions d'entreprises inscrites, 25 millions de télédéclarations en 2013), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN.

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acoss, Agirc-Arrco, Cnav, Pôle emploi, Unédic, Cnamts, MSA, RSI…) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, des représentants d'utilisateurs comme les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).

À propos de L'Ordre des experts-comptables
L'Ordre des experts-comptables est représenté par le Conseil supérieur, composé de 69 membres dont 23 présidents de Conseils régionaux. Il y a plus de 19.000 experts-comptables en France, au service de 2 millions d'entreprises

clientes. L'expert-comptable joue au quotidien un rôle majeur de conseiller auprès de chefs d'entreprise (TPE/PME), artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, associations, syndicats, comités d'entreprise, etc. Avec plus de 130.000 salariés, 4.000 mémorialistes, et 6500 stagiaires réglementés, le chiffre d'affaires de la profession est de 9 Md€.

Pour plus d'informations, consultez www.experts-comptables.fr